

REPONSE DE M. VINVIGUERRA

Objet : Situation Economique Insulaire

Monsieur le conseiller, cher Pierre,

La situation économique et sociale de notre île est pour nous tous un sujet de préoccupation constante et en ce qui concerne le Conseil exécutif de Corse, une priorité absolue. Pour mieux comprendre et donc pour mieux agir, nous abordons ce sujet en associant l'ensemble des acteurs autour d'une méthode partagée qui vise à permettre un constat aussi précis que possible et surtout à dégager des pistes d'action efficaces. Je vous rappelle à cet égard qu'est d'ores et déjà arrêté dès le début du mois prochain un rendez-vous avec la CCI, la Chambre des métiers et l'ensemble des professionnels et leurs organisations représentatives dans le cadre d'un cycle de travail initié au printemps dernier.

Alors, dans un premier temps, je vous répondrai sur la question de la réalité de la situation, notamment au sortir de la saison estivale. Concernant les défaillances d'entreprises, vous annoncez pour cette année des dizaines et des dizaines de défaillances supplémentaires. Nous nous sommes, pour préparer la rentrée de septembre, rapprochés des présidents des tribunaux de commerce, je les remercie publiquement de leur disponibilité.

J'ai pu constater leur engagement et celui de leur juridiction au service des artisans et des commerçants. Que me disent-ils concernant les procédures collectives ? En juin 2024, le cumul sur 12 mois des entrées en redressement judiciaire concerne 430 entreprises. C'est une tendance qui est légèrement inférieure à celle d'avant Covid. On était à 435 défaillances.

A ce jour, nous n'avons pas constaté d'augmentation significative, mais il convient d'être prudent et attentif, notamment concernant les assignations qui pourraient intervenir à la demande des caisses de type URSAF à partir du mois d'octobre. Nous avons convenu, avec les présidents de tribunaux de commerce, d'être vigilants et mobilisés à cet égard.

Concernant, à l'opposé dirais-je, les statistiques, le directeur de la Banque de France a présenté son analyse. Elles sont présentées par ces deux institutions comme sur des tendances globalement positives, mais on sait que les chiffres sont à manier avec précaution et ce, d'autant mieux que les statistiques positives peuvent refléter une économie construite sur le modèle de la croissance appauvrissante, un modèle économique que nous vous avons présenté

et dont vous savez que nous le combattons et auquel nous voulons substituer celui d'un développement durable.

La Banque de France annonce une saison dans la lignée des bonnes performances du passé et croit à la reprise issue de la baisse des taux d'intérêt.

Concernant les chiffres des transports externes, nous sommes sur des chiffres identiques ou similaires aux années d'avant Covid. Il n'y a pas de fléchissement de ce côté-là et au contraire, on se rend compte que nos efforts collectifs en faveur de l'allongement de la saison touristique et de la déconcentration commencent à porter leurs fruits, constatant ensemble l'excellent mois de septembre que nous vivons à ce sujet. Mais à côté de ce maintien des flux, nous sommes confrontés à une baisse significative des dépenses de consommation des touristes avec de nouveaux comportements et également la concurrence déloyale des meublés de tourisme ou des hébergements non déclarés.

Il convient donc de réfléchir à des réponses de fond, notamment dans les deux secteurs que vous citez, celui du bâtiment et du tourisme. Sur le bâtiment, qui représente 12% de notre PIB, Rappelons tout d'abord que la croissance du chiffre d'affaires du BTP en Corse entre 2015 et 2023 a été, et de loin, beaucoup plus importante que dans toutes les régions françaises, métropole et Outre-mer.

Elle cumine à plus 26%, presque 27%, entre 2019 et 2023, avec notamment une hausse inégalée des permis de construire pour les résidences secondaires. Au cours du deuxième trimestre 2024, l'activité est sur une tendance baissière, même si elle reste à un très haut niveau. 820 permis validés, donc plus 9,6% par rapport à 2020.

760 mises en chantier, plus 16% des mises en chantier par rapport au même trimestre 2023. Mais vous avez raison, sur le troisième trimestre, l'activité fléchit, elle se réduit de 3%. D'ailleurs, même si l'activité se réduit, on ne constate pas de diminution du prix moyen du mètre carré en collectif, il augmente même de 12% en un an, et il s'établit aujourd'hui à 1 340 euros par mètre carré.

Alors, certains acteurs de la profession, soutenus par des forces politiques, considèrent que c'est le PADDUC qui brise la construction et qu'il faut faire sauter le verrou. Nous sommes en désaccord total avec cette analyse. Le PADDUC est un document stratégique qui doit permettre et soutenir le développement durable, y compris en matière urbanistique.

Sa révision qui est engagée doit nous permettre de renforcer son efficacité dans le domaine. Cette révision, menée par mon collègue et ami Julien Paolini, doit par exemple, à notre sens, permettre de régler le cumul des contraintes que font peser la loi ZAN, la loi montagne, la loi littorale sur nos communes de l'intérieur qui ne peuvent pas répondre à la demande légitime

de celles et ceux qui veulent construire leurs résidences principales au village. Mais elle doit aussi réaffirmer avec force les principes protecteurs contre la spéculation à travers la préservation et la mise en production des espaces agricoles, la protection des espaces naturels ou encore la limitation de manière significative des zones à lotir.

Oui, nous devons construire moins de villas pour les touristes et plus de logements pour nos jeunes. Nous proposons de redéployer l'activité du BTP vers la construction de logements principaux, la réhabilitation, la rénovation et la transition écologique. Et donc, une transition structurelle du BTP est à amorcer.

D'ailleurs, nous travaillons avec les fédérations Corses du bâtiment à une réorientation vers la rénovation générale et la rénovation énergétique en particulier, car c'est 42 000 maisons individuelles et 57 000 logements collectifs qui doivent être rénovés en Corse. Par son ampleur, le plan de rénovation constitue un plan de transition inédit pour le secteur du bâtiment. Deux appels à projets sont en cours, pour mieux accompagner les entreprises à se certifier et l'autre pour favoriser l'investissement dans les entreprises du bâtiment.

Cette ligne directrice sur laquelle il faut s'engager est de nature à amortir la crise, mais il faut être lucide. Le BTP ne retrouvera pas rapidement l'embellie des années passées. Venons-en au tourisme.

Le tourisme, c'est 39% de notre PIB. Alors, je ne voudrais pas me substituer à la présidente de l'ATC qui a et qui aura l'occasion d'aborder ces points de façon détaillée. Que constate-t-on fin septembre ? Une progression globale de 130 000 passagers en plus que l'an dernier.

Notre responsabilité, qui consiste à promouvoir la Corse, est plutôt bien exercée. Un nombre total de nuités qui augmente de 3% par rapport à 2023, à l'inverse de la tendance nationale, avec une augmentation notable des touristes internationaux provenant notamment d'Allemagne, d'Italie et de Suisse, et une commercialisation croissante des ailes de saison. Néanmoins, 60% des hébergeurs professionnels jugent la saison insatisfaisante en raison d'un pouvoir d'achat en baisse et d'une évolution structurelle de la consommation touristique.

Pourquoi ? Parce que la fréquentation des meublés de tourisme affiche une croissance très importante. On avait 28 000 meublés en 2022, 33 000 en 2024, avec un nombre de jours réservés qui passe de 835 000 en 2019 et qui double, 1 600 000 en 2024. Cette croissance est à maîtriser, mais vous le savez, M. le maire, mieux que quiconque, les moyens pour lutter contre l'offre para commerciale sont plus du côté des communes que de la collectivité.

Notons aussi dans le secteur du tourisme une croissance d'entreprise qui est très soutenue. Si la création d'hôtels est mesurée, on peut en compter une dizaine par an sur les 5 dernières années, le secteur qui comptait 3 600 entreprises au début des années 2010 en affiche aujourd'hui 5 700, soit 56 % d'augmentation du nombre d'entreprises dans ce secteur, alors que dans le même temps l'augmentation du nombre de visiteurs n'était que de 12 %.

Donc, comme dans le bâtiment, une transition est à amorcer vers une économie du tourisme plus durable, plus professionnelle, moins saisonnalisée et plus identitaire. Alors, au-delà de la révision massive du SRDEII, quelles ont été les actions concrètes menées par la collectivité de Corse au cours de ces 3 dernières années ? Qu'avons-nous fait ? Nous devons d'abord vous rappeler, vous le savez, que sans levier fiscal, sans pouvoir d'adaptation législative, sans banque publique d'investissement local, les outils de maintien et de création de richesses sont limités.

Néanmoins, après deux années de progression forte, en 2023, nous avons triplé le nombre et le volume de nos interventions directes et indirectes par rapport à 2019. Je dis bien triplé. L'ADEC a mobilisé en 2023 45 millions d'euros de soutien public aux bénéficiaires de près de 700 entreprises, dont une très grande partie, et souvent les plus petites, n'auraient pas eu accès aux crédits et aux fonds européens sans l'utilisation de nos instruments.

D'ailleurs, selon les statistiques comparatives de l'Association des Régions de France, la Corse est la région qui consacre par habitant le plus de budget public au développement économique. L'anticipation des transitions, mais plus encore l'obligation d'orienter l'activité vers la production de biens et services locaux, nous engage à persévérer dans cet effort. Mieux organiser l'innovation pour renforcer la compétitivité, développer l'économie mixte dans les secteurs stratégiques, internationaliser une production de qualité à forte identité sont nos défis de demain.

Mais il nous faut aussi considérer l'aspect social de notre action. Je vous rappelle que nous avons adopté le premier rapport d'orientation qui portait sur le travail et l'emploi. Avant la fin de l'année, votre Assemblée aura à se prononcer sur la responsabilité sociétale des entreprises qui devra progressivement conditionner nos aides publiques.

Pour relever tous ces défis, au-delà du renforcement des partenariats avec les territoires, les consulaires et les filières, en octobre prochain sera présenté à l'Assemblée de Corse un plan de soutien et de transition grâce à la mobilisation des instruments financiers que nous avons construits. Enfin, au-delà des propositions en matière de fiscalité et d'organisation, nous travaillons à la création d'une banque locale d'investissement. Vous l'avez compris, la question économique et sociale est et restera une priorité absolue du Conseil exécutif de Corse.

A ringraziavvi.